



# Réaliser le potentiel économique du Canada grâce à l'infrastructure

Recommandations au Comité permanent des finances

**Présenté par :**  
L'Association des firmes de génie-conseil – Canada  
Le 23 juillet 2025

## **Première recommandation**

Collaborer avec les parties prenantes afin d'élaborer et de mettre en œuvre une Évaluation nationale des infrastructures et de créer une stratégie à long terme pour répondre aux besoins en matière d'infrastructures – ce qui, à terme, renforcera et stimulera l'économie canadienne.

## **Deuxième recommandation**

Créer un programme de financement à long terme afin de combler le déficit d'infrastructure que nous connaissons à l'heure actuelle et de répondre aux besoins immédiats.

## **Troisième recommandation**

Établir un corridor national d'infrastructures afin de tirer parti des ressources du Canada et d'assurer son indépendance économique et sa prospérité à long terme.

## **Quatrième recommandation**

Promouvoir des modèles novateurs d'approvisionnement et de réalisation de projets afin de disposer des infrastructures nécessaires à l'édification du pays.

### **À propos de l'AFGC**

L'AFGC est le porte-parole national de plus de 400 firmes offrant des services de génie-conseil et d'autres services professionnels à des clients du secteur public et privé partout au Canada et dans le monde. Nos membres, qui vont des petites entreprises appartenant à leurs employés à certaines des plus grandes firmes de génie au monde, emploient toutes ensemble plus de 60 000 Canadiens. Les firmes de génie-conseil agissent comme des conseillers de confiance au Canada. Elles jouent un rôle de premier plan dans la conception et la construction d'un Canada plus prospère et plus durable.

Pour en savoir plus, consultez notre site Web, à [www.acec.ca](http://www.acec.ca), ou écrivez-nous, à [president@acec.ca](mailto:president@acec.ca).

## Introduction

Au cours des dernières années, le Canada a connu un ralentissement marqué de son activité économique globale, ce qui a eu des répercussions négatives sur sa performance nationale et sa compétitivité à l'échelle mondiale. Les indicateurs clés que sont la productivité, le PIB par habitant et les investissements des entreprises ont tous montré des signes inquiétants de stagnation ou de déclin. Cette tendance signifie qu'il faut relever certains défis pour assurer notre prospérité économique et notre résilience à long terme.

Cependant, le Canada demeure un pays riche en ressources naturelles, en capital intellectuel et en talents compétents. Ces atouts constituent une base solide pour une reprise de la croissance, mais seulement s'ils sont étayés par des politiques et des investissements stratégiques appropriés.

L'Association des firmes de génie-conseil – Canada (AFGC) représente les firmes de génie-conseil d'un bout à l'autre du pays. Nos membres jouent un rôle essentiel dans l'édification d'un Canada plus durable, plus accessible et plus branché. Les firmes de génie-conseil partagent les objectifs du gouvernement fédéral relatifs au renforcement de nos collectivités, à la carboneutralité, à la création de bons emplois et d'occasions, et à la croissance économique. Nous félicitons le gouvernement fédéral d'avoir pris des mesures rapides et proactives pour stabiliser et stimuler l'économie. Les initiatives visant à moderniser et à rationaliser l'exécution de grands projets d'infrastructure, en particulier dans le secteur des transports, de l'énergie, des minéraux essentiels et de la connectivité numérique, sont nécessaires à la création d'une économie plus dynamique et adaptée aux perspectives d'avenir. Ces efforts renforcent non seulement notre résilience économique, mais rendent également le Canada plus attrayant pour les investissements et l'innovation dans le secteur privé.

Toutefois, les infrastructures actuelles requièrent une attention urgente, et il est important de ne pas les perdre de vue. Pour faire en sorte que nos dépenses soient efficaces et bien ciblées en matière de planification et d'investissement, nous devons adopter une approche globale à long terme et fondée sur des données. Une stratégie fragmentaire ou réactive ne sera plus en mesure de nous aider à répondre à l'ampleur et à la complexité des besoins et des défis du Canada en matière d'infrastructure.

C'est pourquoi l'AFGC persiste à défendre trois choses importantes : l'adoption d'une stratégie nationale à long terme en matière d'infrastructure; la possibilité de réaliser rapidement les projets obtenus dans le cadre de marchés publics afin de garantir un maximum d'innovation et des économies sur le cycle de vie, et la nécessité de compter sur un financement prévisible et durable. Ensemble, ces mesures constituent une stratégie essentielle pour concrétiser tout le potentiel économique du Canada, renforcer notre compétitivité à l'échelle mondiale et assurer notre indépendance et notre prospérité pour les générations à venir.

Dans le présent mémoire, l'AFGC formule des recommandations ciblées dans l'optique de favoriser l'élaboration et la mise en œuvre de cette stratégie et de veiller à ce que les investissements en infrastructure restent un pilier de la politique économique du Canada. En bref, nos recommandations au gouvernement fédéral sont les suivantes :

1. Collaborer avec les parties prenantes dans l'optique suivante : élaborer et mettre en œuvre une Évaluation nationale des infrastructures permettant de faire le point sur l'état de nos infrastructures; à partir de données probantes, dresser un tableau des besoins du Canada en matière d'infrastructures et créer une stratégie à long terme pour répondre à ces besoins, ce qui garantira au pays des investissements stratégiques et renforcera sa compétitivité.
2. Créer un programme de financement à long terme visant à répondre aux besoins immédiats et à combler le déficit actuel en matière d'infrastructures, car ce dernier entrave la croissance et la prospérité.

3. Établir un corridor national d'infrastructure afin de rationaliser le développement des réseaux d'énergie, de transport et commerciaux et garantir ainsi l'indépendance économique et la prospérité à long terme du Canada.
4. Promouvoir des modèles novateurs d'approvisionnement et de réalisation de projets afin de disposer des infrastructures nécessaires à l'édification du pays.

## **Première recommandation**

### **Collaborer avec les parties prenantes pour élaborer et mettre en œuvre une Évaluation nationale des infrastructures et créer une stratégie à long terme fondée sur des données afin de répondre aux besoins en infrastructure – ce qui, à terme, garantira des investissements stratégiques et renforcera la compétitivité du Canada.**

Pour comprendre et répondre aux besoins en infrastructures d'un pays aussi complexe que le Canada, il faut se doter d'une vision globale à long terme, fondée sur des données. Le gouvernement fédéral en a pris conscience en s'engageant à réaliser une Évaluation nationale des infrastructures (ÉNI). Annoncée dans le budget de 2021, l'ÉNI aidera tous les ordres de gouvernement à faire le point sur l'état de nos infrastructures et à décider stratégiquement des priorités d'investissement qui seront celles du Canada au cours des 30 prochaines années, aussi bien à court qu'à moyen et long terme. Elle permettra d'élaborer une feuille de route des investissements en infrastructure afin de combler le déficit actuel et de répondre en amont aux besoins à venir, et ce, de façon stratégique et systématique.

L'AFGC s'est réjoui à l'annonce de la création du Conseil canadien des infrastructures (CCI), un organisme consultatif composé d'experts chargé de fournir des conseils impartiaux et de produire une ÉNI fondée sur des données probantes. Dès le début de son travail essentiel de collecte de données, le CCI a agi rapidement pour mobiliser les principaux acteurs de l'industrie. Pour que l'ÉNI soit exhaustive, réponde aux besoins du Canada et aide tous les ordres de gouvernement à élaborer des politiques publiques éclairées, fondées sur des données et efficaces, il faut poursuivre les consultations avec les acteurs des secteurs public et privé. Les titulaires de charge publique et les fonctionnaires seront ainsi en mesure de prendre de meilleures décisions en matière d'investissement, à la fois stratégiques et tournées vers l'avenir. De leur côté, les secteurs de l'ingénierie, de l'architecture et de la construction pourront mieux investir dans leurs ressources humaines et technologiques et gérer les chaînes d'approvisionnement de manière à réaliser efficacement les projets d'infrastructure.

Les quatre piliers du plan à long terme de l'Évaluation nationale des infrastructures doivent être les suivants :

1. Une évaluation de l'état actuel des infrastructures du Canada.
2. L'adoption d'objectifs à long terme pour répondre aux besoins à venir du Canada en matière d'infrastructures.
3. Une feuille de route décrivant de manière prévisible les projets de nouvelles infrastructures et d'infrastructures renouvelées qui seront exécutés au cours des prochaines décennies afin de répondre à la demande, et ce, en tenant compte des particularités régionales.
4. Un examen, une réévaluation et une mise à jour réguliers de l'ÉNI.

Tous les ordres de gouvernement, les entreprises et les contribuables bénéficieront de l'Évaluation nationale des infrastructures. Chaque dollar dépensé dans les infrastructures de ce pays sera plus utile s'il s'inscrit dans le cadre d'une stratégie à long terme. L'ÉNI aura également des avantages considérables sur le plan

environnemental. Grâce à une stratégie globale, les responsables politiques et les décideurs pourront prendre en compte tous les nouveaux actifs dans leur contexte global. Une telle approche est propice à la planification et aux gains d'efficacité tout au long du cycle de vie, ce qui, en retour, contribue à renforcer l'économie.

## **Deuxième recommandation**

### **Créer un programme de financement à long terme afin de répondre aux besoins immédiats et de combler un déficit d'infrastructure qui entrave la croissance et la prospérité à long terme.**

Un plan stratégique ne peut être couronné de succès que s'il s'accompagne d'un financement constant et fiable.

Lorsque le financement d'un programme d'infrastructure est insuffisant, les conséquences sont importantes, et cela entraîne des perturbations. Les travaux de réparation, de revitalisation et d'expansion qui s'imposent sont retardés. De plus, la capacité des gouvernements à entreprendre des projets plus stratégiques pour l'édification du pays est entravée. Si le financement n'est pas constant, les secteurs public et privé sont confrontés à une incertitude quant aux ressources disponibles pour répondre aux besoins immédiats en infrastructure et pour réaliser les projets faisant en sorte que les Canadiens ont un quotidien sûr et prospère.

Partout au pays, la demande d'investissements immédiats dans les infrastructures est importante; l'inaction aggrave la situation. Un engagement financier à long terme aidera les gouvernements à combler le déficit d'infrastructure que nous connaissons à l'heure actuelle. Les propriétaires et exploitants d'infrastructures, ainsi que les investisseurs des secteurs public et privé qui planifient, conçoivent et construisent des infrastructures, seront également mieux placés pour prendre des décisions commerciales éclairées, gérer les chaînes d'approvisionnement et former les talents compétents dont ils ont besoin pour réaliser des projets à grande échelle. Ce financement permettra également au secteur privé et à tous les ordres de gouvernement de collaborer pour relever bon nombre des défis qui se posent au pays, par exemple, la nécessité de renforcer l'économie canadienne, de régler des problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement et d'améliorer la productivité.

Le gouvernement fédéral s'est doté d'objectifs ambitieux en matière d'infrastructure, comme en témoignent les engagements pris au cours des derniers mois. Selon l'AFGC, les projets d'édification du pays sont essentiels à la prospérité économique et à l'indépendance du Canada. Cependant, il faut prévoir des fonds pour résorber les déficits d'infrastructure qui sont les nôtres à l'heure actuelle, et ce, tout en réalisant les projets d'édification du pays proposés dans les domaines de l'énergie et des ressources naturelles. Il faut pouvoir compter sur un financement soutenu afin de combler les besoins essentiels du Canada en matière d'infrastructure. Sinon, nous ne serons pas en mesure de relever les défis actuels et de réaliser les projets de grande envergure qui feront progresser notre société.

## **Troisième recommandation**

### **Établir un corridor national d'infrastructures pour assurer l'indépendance économique et la prospérité du Canada à long terme.**

Le Canada se trouve à un moment charnière. Alors que les incertitudes socio-économiques mondiales persistent, nous avons l'occasion de renforcer notre nation de l'intérieur, en favorisant la croissance économique, en diversifiant le commerce et en assurant la résilience à long terme. Cette occasion passe par la

construction d'un corridor national d'infrastructure, une initiative audacieuse qui garantirait la compétitivité, la résilience et la pérennité de l'économie canadienne. Un tel corridor engloberait plusieurs types d'infrastructures, notamment de télécommunications et de foresterie, des services publics, des routes et des voies ferrées reliant le pays et permettant la réalisation de projets d'infrastructure le long d'un tracé désigné qui reliera les collectivités canadiennes.

L'AFGC félicite le gouvernement fédéral pour sa vision et son leadership relativement à la création d'un corridor national pour le commerce et l'énergie. Pour que cette initiative d'édification du pays donne tout son potentiel, il faudra compter sur d'importants efforts de coordination et de collaboration entre tous les ordres de gouvernement, les détenteurs de droits autochtones et les acteurs de l'industrie.

Nos firmes membres possèdent l'expertise technique et la capacité nécessaires pour jouer un rôle essentiel dans cet exercice. Qu'il s'agisse de procéder à des levés complexes ou aux évaluations environnementales nécessaires pour déterminer et planifier les tracés du corridor, ou encore d'aider les promoteurs à définir la portée, à concevoir et à exécuter des projets d'infrastructure dans le corridor, notre industrie est bien placée pour participer activement à chaque étape du processus.

Le secteur du génie-conseil est prêt à soutenir le gouvernement dans la conceptualisation, le développement et la mise en œuvre du corridor national d'infrastructure. Cette initiative pourrait être le fer de lance d'une économie canadienne prospère et servir de modèle de planification stratégique des infrastructures à l'échelle nationale. Pour ce faire, elle doit reposer sur les bons partenariats et faire l'objet d'un engagement à long terme.

## **Quatrième recommandation**

### **Promouvoir des modèles novateurs d'approvisionnement et de réalisation de projets afin de disposer des infrastructures nécessaires à l'édification du pays.**

Alors que le Canada se prépare à entreprendre une nouvelle génération de projets d'infrastructure nationaux, le gouvernement fédéral doit donner l'exemple et adopter des modèles d'approvisionnement et de réalisation de projets modernes et collaboratifs qui reflètent la complexité et l'évolution des priorités du paysage d'infrastructure actuel.

En ce qui concerne les projets d'infrastructure financés par le fédéral, l'AFGC recommande au gouvernement de se pencher activement sur des modèles de réalisation novateurs comme la conception-construction progressive (CCP), la réalisation intégrée de projets (RIP) et les alliances – et de les mettre à l'essai. Ces modèles favorisent une collaboration précoce entre les parties prenantes, un partage équitable des risques et une plus grande transparence, ce qui se traduit par de meilleurs résultats, en particulier pour les initiatives complexes ou axées sur la durabilité.

Contrairement aux partenariats public-privé (PPP) traditionnels, ces nouveaux modèles sont mieux adaptés pour relever des défis comme ceux-ci :

- La résilience climatique et la performance environnementale
- L'efficacité du cycle de vie et gestion à long terme des actifs
- La prévisibilité des coûts et la certitude quant aux délais
- L'innovation en matière de conception et de construction

Si le gouvernement fédéral adoptait et défendait ces approches, il créerait un précédent pour les autres ordres de gouvernement et les organismes du secteur public. Il favoriserait ainsi, partout au pays, l'adoption progressive de modèles de réalisation de projet d'infrastructure axés sur l'adaptation et la qualité.

L'AFGC et ses firmes membres sont bien placées pour soutenir la mise en œuvre de ces modèles, grâce à leur expertise approfondie en matière de planification, de conception et d'exécution de projets collaboratifs.

## **Conclusion**

Une vision stratégique à long terme dans le domaine des infrastructures. Des investissements pour combler le déficit en matière d'infrastructures. Un corridor national d'infrastructures pour assurer l'indépendance économique et la prospérité du pays. Des modèles d'acquisition et de réalisation de projets qui maximisent les investissements.

L'AFGC est convaincue que, combinées, ces quatre recommandations permettront de bâtir l'économie résiliente et prospère que mérite la population canadienne.